

<b>Animateur :</b>	Marcel Buisson
<b>Secrétaire :</b>	Bérengère Sucharyna
<b>Membres présents :</b>	Philippe Faure, Laurent Parizel.
<b>Membre excusé :</b>	Néant

## SOMMAIRE

### 1° Introduction

- **Accueil**
- **Ordre du jour**

### 2° Sujets

- **Actions prévues et réalisées**
- **Retour sur expérimentation délégués sur les matches D1 saison dernière**
- **Expérimentation désignation délégués sur les matches D1 reconduite en 2022 2023**
- **Procédure des désignations départementales**
- **Bilan des rapports**
- **Recrutements régionaux et départementaux**
- **Formations théoriques**
- **Désignations Coupes départementales**

## ACCUEIL

Le Bureau de la Commission s'est réunie le lundi 12 septembre 2022 à 19h00 au siège du District de Football de la Charente, salle Jean-Louis Dauphin pour faire un point de situation.

Le dernier PV du 14 mars 2022 est approuvé sans modification.

## SUJETS

### Actions prévues et réalisées :

Les actions prévues au cours de la saison passée ont toutes été réalisées :

- Rédaction d'une fiche guide adaptée aux Délégations Départementales.
- Formation pratique de délégués départementaux sur une désignation par Philippe Faure.
- Rédaction d'un rapport obligatoire à chaque désignation par chacun des délégués.
- Vérification et archivage des rapports.
- Suppression de la feuille de recettes pour les matches coupes départementales trop complexe et peu utile.

### Retour sur expérience Délégation D1 saison écoulée :

- Le retour des clubs et des arbitres sur l'expérimentation « délégué » sur les matches retour D1 de la saison 2021 2022 est très satisfaisant même si environ 50% d'entre eux n'ont pas répondu au questionnaire proposé. Aucune observation négative.

### Expérimentation désignation délégués sur les matches D1 reconduite en 2022 2023 :

- Le Comité de direction a décidé de reconduire cette action pour la saison 2022/2023 dans les mêmes conditions en précisant que les désignations débuteraient lors des matches « Aller ». Budget prévisionnel alloué 700€.

### Procédure des désignations départementales :

- A charge de l'animateur de la commission. La procédure donne satisfaction, elle s'effectuera selon les mêmes modalités que la saison dernière et en liaison avec la CDA pour les matches dits « à risque ».
- Toute désignation fait l'objet d'un contact préalable entre l'animateur et le délégué choisi. Une fois validée, ce dernier est informé par mail de sa désignation.

### Bilan des rapports :

- Il est constaté que chaque délégué rédige désormais un rapport via le portail des officiels, la quasi-totalité des délégués maîtrise l'outil proposé par la Fédération.

- Pour la saison qui débute, Marcel Buisson proposera sur un modèle Word, une trame en ce qui concerne la partie rédigée par le délégué afin de simplifier la tâche et éviter des longueurs.

### **Recrutements régionaux et départementaux :**

- La LFNA précise que, désormais, pour être proposé à la fonction de délégué régional, il est nécessaire d'obtenir l'aval du Comité de Direction du District de rattachement, un candidat, Frédéric Rondeau sera proposé au Comité de direction du 03/10/2022.
- En ce qui concerne les recrutements départementaux, l'appel à candidatures via la boîte officielle Zimbra des clubs a donné un résultat nul, l'information n'étant pas forcément parvenue auprès des personnes potentiellement intéressées.
- Il est donc nécessaire de « se montrer » sur les terrains. A cet effet, la désignation de délégués sur le championnat et coupes district constitue sans doute le meilleur moyen de susciter des candidatures. Dans le même objectif, une intervention dans les clubs, à l'occasion des visites de la CDA est envisagée. Cette démarche conjointe valorisera la complémentarité CDA/Délégués.
- Plusieurs contacts ont été pris à la commission par des anciens arbitres qui semblent constituer actuellement la principale ressource pour la fonction.

### **Formation théorique :**

- Une formation théorique sera organisée dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2023 pour les derniers délégués départementaux recrutés.

### **Désignations Coupes départementales :**

- La commission se réunira début février 2023 à l'occasion de la désignation des délégués pour les ¼ de finale des coupes départementales 2023.
- Compte tenu que les membres de la commission ne se réunissent qu'une seule fois dans la saison, une collation sera organisée à l'issue de cette réunion.

## INFORMATIONS DIVERSES

Une charte du délégué, spécifique au District de football de la Charente sera rédigée et devra être signée par l'ensemble des délégués. Projet à charge de Philippe Faure.

## RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 12/09/2022

- **Décision 01** : Expérimentation désignation délégués sur les matches D1 reconduite en 2022 2023 → Validé par le Comité de direction du District le 05/09/2022
- **Décision 02** : Proposition de F. Rondeau à la fonction de délégué régional à la LFNA → Validé par le Bureau sous réserve approbation du Comité de direction du District le 03/10/2022
- **Décision 03** : Organiser une formation théorique 1<sup>er</sup> semestre 2023 → Validé par le Bureau
- **Décision 04** : Rédaction d'une charte du délégué → Validé par le Bureau

**La date de la prochaine réunion sera décidée ultérieurement et fera l'objet d'une convocation par mail.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15

-----  
**L'animateur**  
**Buisson Marcel**

**La Secrétaire**  
**Sucharyna Bérengère**